



La Haute-Vienne à grands traits

Située au nord-est de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, la Haute-Vienne est le deuxième plus petit département de la région par sa superficie. Avec 375 363 habitants recensés en 2015, la population haut-viennoise a progressé de 0,1 % par an depuis 2008, soutenue par les seuls apports migratoires. Son territoire est densément peuplé mais la population est très concentrée autour de Limoges. Sur le plan économique, l'administration et le tertiaire marchand rassemblent huit emplois sur dix. L'emploi industriel profite de la présence de quelques établissements renommés. L'activité agricole haut-viennoise reste dominée par l'élevage de bovins et d'ovins, valorisée par une production majoritairement labélisée. Le taux de chômage est inférieur au taux de chômage national, mais la Haute-Vienne est un des départements les plus touchés de la région par la pauvreté et les inégalités.

Caroline Geindre, Insee

Située au cœur de la France, à la limite du Massif central et du bassin aquitain, la Haute-Vienne est un département de terrain ancien au relief érodé, traversé d'est en ouest par la rivière Vienne (*figure 1*). Les principaux sommets sont situés dans le massif d'Eymoutiers, au sud-est du département. La Haute-Vienne abrite deux réserves naturelles nationales, deux réserves naturelles régionales ainsi que deux parcs naturels régionaux. Avec un taux de boisement de 28 %, la surface forestière haut-viennoise représente 6 % de la surface forestière totale de l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC).

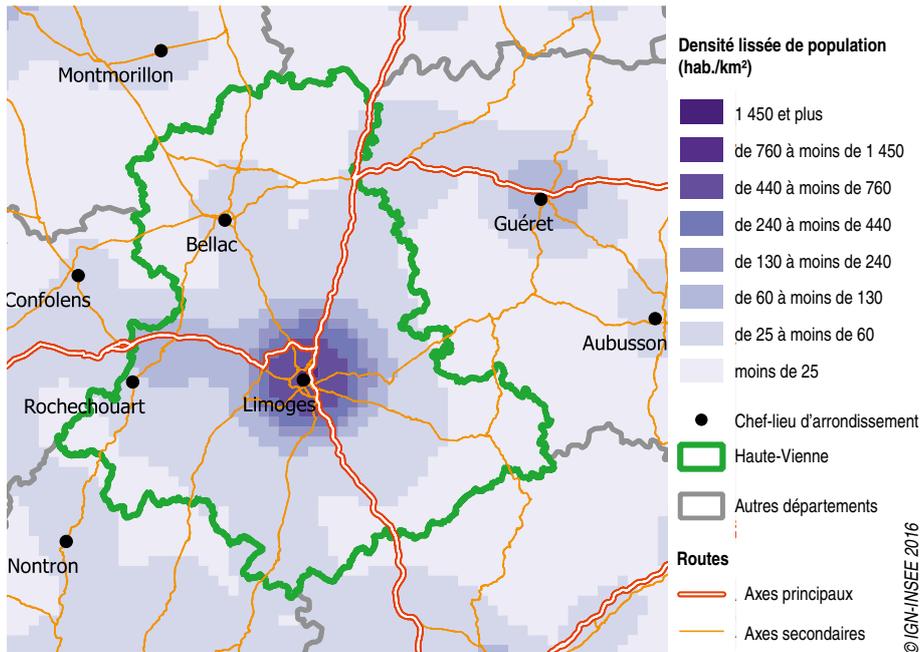
La Haute-Vienne est traversée du nord au sud par l'autoroute A20 (axe Barcelone-Paris) et d'est en ouest par la route Centre Europe Atlantique (axe Nantes-Genève). Dans le domaine ferroviaire, la Haute-Vienne demeure à l'écart des réseaux à grande vitesse, mais bénéficie d'un réseau de 348 km de lignes exploitées, dont la ligne Paris-Toulouse-Barcelone. L'aéroport de Limoges-Bellegarde propose des liaisons régulières directes, notamment

1 Géographie de la Haute-Vienne



2 Une population concentrée autour de Limoges

Carte lissée de densité de population de la Haute-Vienne en 2012



Source : Insee, Recensement de la population 2012

vers l'Angleterre, et de nombreux vols charters ; 300 000 passagers y transitent chaque année.

Avec une surface de 5 520 km², soit 6 % de la surface de l'ALPC, la Haute-Vienne est le plus petit département de la région après le Lot-et-Garonne. Elle compte 3 arrondissements, 21 cantons et 201 communes, dont trois de plus de 10 000 habitants : Limoges, Saint-Junien et Panazol.

Un habitant sur quatre habite dans la couronne périurbaine de Limoges

Au 1^{er} janvier 2015, la Haute-Vienne compte 375 363 habitants, soit 6,4 % de la population de l'ALPC. Avec 68 habitants/km², la densité de population est très proche de la moyenne régionale (70 habitants/km²) : c'est le 4^e département le plus densément peuplé de l'ALPC après la Gironde, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques

(figure 2). Près de la moitié de la population vit dans le seul grand pôle urbain du département, Limoges (49 %). Seules la Gironde et les Pyrénées-Atlantiques présentent une concentration plus élevée : respectivement, 65,5 % et 61,8 % de leur population vit dans un grand pôle urbain (contre 46 % en moyenne en ALPC). Par ailleurs, plus d'un habitant sur quatre réside dans la couronne périurbaine de Limoges, alors qu'un habitant de l'ALPC sur cinq vit dans les couronnes des grandes aires urbaines. Seule la Vienne enregistre une proportion supérieure (36,4 %).

Entre 2008 et 2015, la population de la Haute-Vienne s'accroît en moyenne de 0,1 % par an. Cette croissance est inférieure à celle de la région (+0,6 %). Elle est portée exclusivement par l'apport migratoire, l'effet du solde naturel étant neutre. L'indicateur conjoncturel de fécondité (1,8) est le 3^e plus faible de l'ALPC, avec celui de la

Creuse, derrière ceux de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques.

La population haut-viennoise est légèrement plus âgée que celle de l'ALPC : elle a 43,3 ans en moyenne contre 42,9 ans dans la région. La structure par âge de la population reflète cette situation : la part des moins de 20 ans est inférieure à la moyenne régionale (21,8 % contre 22,2 %) et celle des plus de 60 ans sensiblement plus élevée (29,3 % contre 28,6 %).

En 2012, la Haute-Vienne compte 213 992 logements. La part des résidences principales dans le parc est plus importante qu'en ALPC (83,1 % contre 80,0 %), de même que celle des logements vacants (9,3 % contre 8,1 %). En lien avec la concentration de population, les résidences principales sont moins souvent des maisons (65,9 % contre 71,4 % en région). Seules les Pyrénées-Atlantiques et la Gironde présentent des taux moins élevés. Le parc des résidences principales est un peu plus ancien qu'en moyenne dans la région (81,2 % ont été achevées avant 1991 contre 76,1 %). Par ailleurs, 61,7 % des Haut-Viennois sont propriétaires de leur résidence principale, contre 62,5 % pour l'ensemble de la région. La Haute-Vienne figure parmi les quatre départements dont ce taux se situe en dessous de la moyenne régionale. À l'inverse, elle se place en 1^{ère} position des départements de l'ALPC pour la part des locataires d'un logement HLM (12,1 % soit près de 3 points de plus que la moyenne régionale). L'offre en hébergements touristiques reste modeste dans le département. Avec 632 000 nuitées passées dans les hôtels en 2014, la Haute-Vienne rassemble 4,3 % de la fréquentation hôtelière de la région et se situe ainsi en 7^e position des départements de l'ALPC pour ce critère. La clientèle d'affaires représente 62 % de cette fréquentation ; seules la Charente et les Deux-Sèvres affichent des taux plus élevés.

Les 3 500 emplacements de camping recensés dans le département constituent 2,0 % de l'offre de plein air de la région. Lors de la saison estivale 2014, les campings haut-viennois ont enregistré 199 000 nuitées, soit 0,9 % de la fréquentation en ALPC. La Haute-Vienne se situe ainsi en 9^e position des départements de la région pour la fréquentation des campings.

Les 3 500 emplacements de camping recensés dans le département constituent 2,0 % de l'offre de plein air de la région. Lors de la saison estivale 2014, les campings haut-viennois ont enregistré 199 000 nuitées, soit 0,9 % de la fréquentation en ALPC. La Haute-Vienne se situe ainsi en 9^e position des départements de la région pour la fréquentation des campings.

3 Huit emplois sur dix dans le tertiaire

Emploi selon le secteur d'activité en Haute-Vienne en 2013

	Emploi salarié au 31/12/2013	Emploi total au 31/12/2013		
		Haute-Vienne	ALPC	Part du département dans la région ALPC (en %)
Effectifs (en milliers)	127	144	2 330	6,2
<i>dont</i>				
Agriculture (en %)	0,8	3,4	5,0	4,2
Industrie (en %)	14,1	13,2	12,2	6,7
Construction (en %)	5,3	6,1	7,0	5,4
Tertiaire marchand (en %)	39,8	40,1	42,9	5,8
Tertiaire non marchand (en %)	40,0	37,2	32,9	7,0

Données provisoires 2013

Source : Estimations d'emploi localisées

Des établissements tournés vers les besoins des habitants

Au 31 décembre 2013, la Haute-Vienne compte 31 174 établissements, soit 5,3 % des établissements de l'ALPC. Dans le département, 93,4 % des établissements emploient moins de 10 salariés : c'est moins qu'au niveau régional (94,3 %) et qu'en moyenne de province (93,9 %).

4 Legrand, fleuron de l'industrie haut-viennoise

Les 10 principaux établissements employeurs en Haute-Vienne en 2013

Raison sociale	Tranche d'effectifs salariés	Activité	Commune
Legrand France	1 500 à 1 999	Fabrication d'équipements électriques	Limoges
Société nationale des Chemins de Fer français	1 500 à 1 999	Transports et entreposage	Limoges
La Poste	1 000 à 1 499	Transports et entreposage	Limoges
Legrand Snc	250 à 499	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Limoges
Madrange	250 à 499	Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	Feytiat
ISS Propreté	250 à 499	Activités de services administratifs et de soutien	Limoges
International Paper	250 à 499	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Saillat-sur-Vienne
La Poste	250 à 499	Transports et entreposage	Limoges
DS Smith Packaging Consumer	250 à 499	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Rochechouart
Carrefour Hypermarchés	250 à 499	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Boisseuil

Champ : établissements hors administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale
Source : Insee, Clap 2013

L'activité des établissements est plus souvent qu'en ALPC tournée vers la satisfaction des besoins de la population : 54,2 % des établissements appartiennent à la sphère présentielle contre 52,0 % en ALPC. De fait, en 2014, plus du quart des créations d'entreprises concerne les services aux particuliers et l'hébergement-restauration.

La fonction publique hospitalière premier employeur du département

Au 31 décembre 2013, la Haute-Vienne compte 143 700 emplois, soit 6,2 % de l'emploi régional (figure 3). La part de l'emploi non salarié est légèrement inférieure à celle de la région (11,3 % contre 13,2 %). Le département figure parmi les départements les moins dynamiques de l'ALPC : l'emploi total en Haute-Vienne n'a cessé de baisser depuis la crise de 2008 et atteint en 2013 son niveau le plus bas depuis 1999.

Le tertiaire non marchand représente 40,0 % de l'emploi salarié haut-viennois, c'est 7,1 points de plus qu'en ALPC. Il regroupe principalement l'administration, les métiers de la santé, de l'éducation et de l'action sociale. Les centres hospitaliers du département et la mairie de Limoges sont les premiers employeurs de ce secteur. Ainsi, avec plus de 4 000 emplois fin 2013, le centre hospitalier universitaire Dupuytren est, tous secteurs confondus, le 1^{er} employeur du département et le 4^e employeur de l'ALPC.

Logiquement, l'emploi public est plus présent en Haute-Vienne que dans la région : 26,7 % de l'emploi total au 31 décembre 2013 contre 21,9 %. Seule la Creuse affiche une proportion plus élevée (27,4 %). Avec 12 100 emplois, la fonction publique hospitalière est davantage représentée que dans l'ALPC (31,5 % de l'emploi public, soit 9 points de plus que dans la région). La

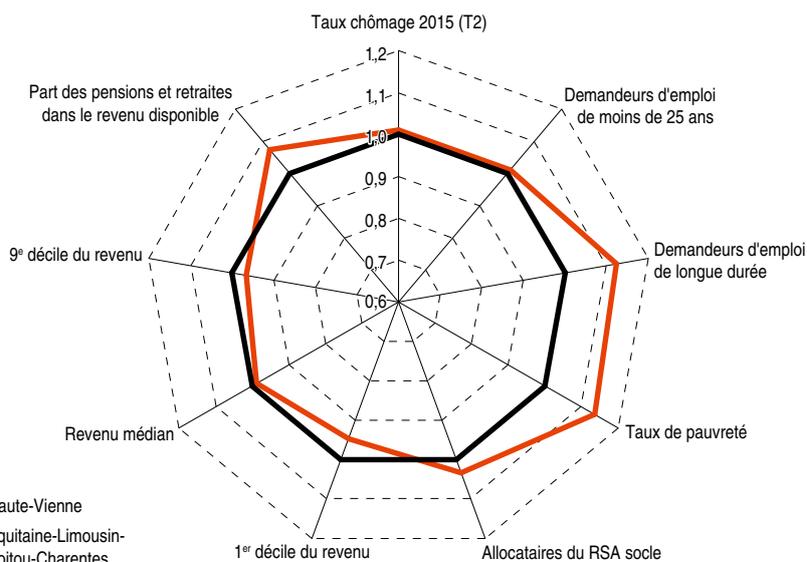
fonction publique d'État rassemble les effectifs les plus nombreux (36,2 % de l'emploi public) mais son poids est moindre que dans l'ensemble de la région (41,3 %). De même, avec 32,3 % de l'emploi public, la fonction publique territoriale pèse moins dans le département que dans l'ALPC (36,2 %).

Le tertiaire marchand emploie 51 000 personnes en Haute-Vienne, soit 39,8 % de l'emploi salarié (42,9 % en ALPC). Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles regroupent 12,3 % de l'emploi du secteur : parmi les principaux employeurs, figurent les grandes surfaces

commerciales et les établissements *Legrand* pour la commercialisation de matériel électrique (figure 4). Le 2^e secteur le plus important est celui des activités scientifiques et techniques, des services administratifs et de soutien qui rassemble 8,3 % de l'emploi salarié ; la société de nettoyage industriel *ISS* figure parmi les plus gros établissements employeurs du département. L'emploi salarié industriel représente 14,1 % de l'emploi salarié en Haute-Vienne fin 2013, c'est 1 point de plus qu'en ALPC. Les trois employeurs majeurs appartiennent aux secteurs emblématiques de l'industrie haut-viennoise : *Madrange* pour l'agro-

5 Un chômage de longue durée plus présent

Position relative de la Haute-Vienne par rapport à l'ALPC



Notes : - les indicateurs sont construits comme le ratio entre le département et la moyenne de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Un ratio supérieur à 1 indique que l'indicateur est plus élevé que la moyenne régionale.

- l'indicateur «Allocataires du RSA socle» concerne la part des personnes couvertes par le RSA socle (allocataire, conjoint et personnes à charge) parmi l'ensemble des personnes couvertes par le RSA au titre de décembre 2014.

- les indicateurs sur les demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) concernent la part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (ou de longue durée) parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi au 31 décembre 2014.

Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Pôle Emploi ; Dares ; Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012 ; CNAF, MSA

6 Une pauvreté plus prégnante

Revenus et pauvreté en Haute-Vienne en 2012

	Haute-Vienne	ALPC	France de province
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	60,5	61,0	61,0
Revenu disponible par unité de consommation (en euros)			
1 ^{er} décile (D1)	10 247	10 819	10 593
Niveau de vie médian	19 118	19 360	19 402
9 ^e décile (D9)	33 445	34 620	35 071
Rapport interdécile D9/D1 *	3,3	3,2	3,3
Taux de pauvreté (en %)	15,1	13,3	14,1

* Le rapport entre le niveau de vie au-delà duquel vivent les 10 % de personnes les plus aisées (9^e décile) et celui en deçà duquel vivent les 10 % les moins aisés (1^{er} décile) est un indicateur d'inégalités de niveau de vie.

Champ : population des ménages fiscaux ordinaires

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012

alimentaire, *International Paper* pour l'industrie du papier et *Legrand* pour la fabrication de matériel électrique. Ce dernier, spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment, est le seul établissement coté au CAC 40 dont le siège social est localisé dans la région. Il emploie 1 600 salariés fin 2013.

La construction concerne 5,3 % de l'emploi salarié haut-viennois fin 2013. Cette proportion est la plus faible des départements de l'ALPC. La situation dans ce secteur est particulièrement dégradée : près de 1 600 emplois y ont été détruits depuis 2008.

L'agriculture rassemble 0,8 % de l'emploi salarié en Haute-Vienne, contre 2,5 % en ALPC. Le poids de l'agriculture dans l'emploi salarié est le plus faible des départements de la région, après les Pyrénées-Atlantiques (0,7 %).

Un territoire de tradition agricole de qualité

La Haute-Vienne demeure néanmoins une terre de tradition agricole : 320 000 hectares de terres sont dédiés à l'agriculture, soit plus de 58 % de la superficie du département. L'agriculture haut-viennoise est dominée par l'élevage extensif à l'herbe. Sur les 4 800 exploitations agricoles recensées en 2013, 61 % sont tournées vers l'élevage de bovins, principalement les bovins viande. Le cheptel bovin total du dé-

partement s'élève à 351 500 têtes de bétail en 2013.

Par ailleurs, la Haute-Vienne offre un territoire propice à l'élevage ovin, de par sa pluviométrie et l'étendue de ses pâturages. Elle se situe ainsi en 2^e position des départements de l'ALPC, après les Pyrénées-Atlantiques, pour son cheptel en brebis-mères, en agnelles et autres ovins (320 500 têtes de bétail en 2013). L'élevage ovin se concentre dans le nord-ouest du département, dans la continuité du Montmorillonnais.

Terroir d'excellence, la Haute-Vienne organise ses filières en s'appuyant sur les signes officiels de qualité (viande en label rouge, de race Limousine, indication géographique protégée IGP) et affiche une agriculture biologique dynamique avec 5,1 % de la surface agricole utile certifiée « AB » ou en conversion en 2014, contre 4,1 % au niveau national.

Un département fortement touché par le chômage de longue durée

Avec un taux de chômage identique à la moyenne régionale à 9,6 % de la population active en 2014, la Haute-Vienne figure parmi les 7 départements de l'ALPC affichant un taux de chômage en deçà du taux national (9,9 %) (figure 5). Fin 2014, la demande d'emploi touche 28 200 personnes, soit 5,9 % des demandeurs d'emploi de la région. Comme en ALPC, 16,3 % des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans. En

revanche, les situations de demande d'emploi de longue durée sont plus fréquentes : 46,8 % des inscrits à Pôle emploi le sont depuis plus d'un an, contre 41,6 % au niveau régional. Seule la Creuse affiche un profil plus défavorable.

Des disparités de niveaux de vie importantes

En 2012, 100 140 ménages haut-viennois sont imposables, soit 60,5 % des ménages fiscaux (figure 6). La moitié d'entre eux disposent de moins de 19 118 € par an (revenu disponible annuel par unité de consommation). Ce revenu médian est inférieur de 240 € à celui observé en ALPC et place la Haute-Vienne au 6^e rang des départements de la région en termes de niveau de vie. Les 10 % les plus modestes disposent de moins de 10 247 €, alors que les 10 % les plus aisés gagnent plus de 33 445 € sur la même période. Ces deux montants sont inférieurs à ceux observés en ALPC. Avec des revenus situés dans un éventail plus resserré, le département affiche cependant, avec la Gironde, les disparités de revenus les plus importantes de la région : les plus aisés ont un niveau de vie 3,3 fois supérieur aux plus modestes.

En lien avec la structure de la population, les pensions, retraites et rentes représentent une part plus élevée du revenu disponible qu'en ALPC (33,2 % contre 30,9 %), tandis que celle des revenus d'activité y est plus faible (66,2 % contre 67,2 %). Par ailleurs, la part des prestations sociales est plus importante (5,4 % contre 4,9 % en ALPC). Les revenus du patrimoine pèsent moins que dans n'importe quel autre département de la région, pour partie en raison d'un des marchés immobiliers les plus bas de France.

Avec 15,1 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, la Haute-Vienne est le 4^e département le plus pauvre de l'ALPC selon ce critère. Les plus jeunes sont particulièrement concernés : 28,1 % des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans sont pauvres. De même, 7,0 % de la population bénéficie de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) en 2013 : c'est la proportion la plus élevée des départements de l'ALPC, avec la Creuse. ■

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Atelier Graphique - Limoges

ISSN en cours (version papier)
ISSN en cours (version numérique)
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Beaudemoulin C., Châtel F., « Regard sur la pauvreté en Haute-Vienne », Insee Flash Limousin n° 20, décembre 2015
- Granet B., Mallemanche C., Prévot P., Simonneau G., « La Châtaigneraie Limousine : entre villes et campagne, interdépendances et attractivité », Insee Analyses Limousin n° 9, avril 2015
- Audoux L., Baffou K., Guiet A., Moreau S., Pagès A., Simonneau G., « Territoire du SCoT de l'agglomération de Limoges : enjeux d'un développement maîtrisé et partagé », Focal n° 97, avril 2014
- À paraître dans la collection Insee Analyses Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes : les portraits à grands traits des autres départements de la région

